

# Corridors de biodiversité et la mise en valeur

## Développement du secteur sud de l'aéroport - Plan particulier d'urbanisme

---

### Activité de participation publique

#### **Atelier d'échanges**

#### **Date et heure**

Jeudi 22 février 2024, 9 h – 16 h

#### **Lieu**

Édifice Andrée-P.-Boucher, 1130, route de l'Église - Salle du conseil

**Nombre de personnes présentes : 54**

### Participation

#### **Membres du conseil municipal**

- **M<sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc**, membre du comité exécutif responsable de l'urbanisme et responsable de la démarche de participation publique pour le PPU du secteur Chauveau et au sud de l'aéroport
- **M<sup>me</sup> Marie-Josée Asselin**, vice-présidente du comité exécutif et responsable du développement durable et des milieux naturels et de la biodiversité, conseillère municipale du district de Loretteville-Les Châteaux
- **M. Louis Martin**, conseiller municipal du district de Cap-Rouge–Laurentien

#### **Animation principale et coanimation pour le volet secteur Chauveau**

- **M<sup>me</sup> Alexandra Mauger**, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

#### **En soutien à l'animation principale et animation pour le volet sud de l'Aéroport**

- **M<sup>me</sup> Priscilla Lafond**, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

#### **Personnes-ressources**

Pour le secteur Chauveau :

- **M. Guillaume Langevin**, conseiller en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M<sup>me</sup> Julie Deslandes**, conseillère en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M<sup>me</sup> Rose Pichette**, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

- **M<sup>me</sup> Marie-Line Pedneault**, cheffe d'équipe – développement durable, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M<sup>me</sup> Nathalie Cournoyer**, conseillère en urbanisme, Gestion du territoire
- **M. Dominic Aubé**, conseiller en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

Pour le secteur sud de l'aéroport :

- **M<sup>me</sup> Judith Gagnon-Beaulieu**, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M<sup>me</sup> Catherine Perron**, agente de recherche, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M. Charles-André Vachon**, conseiller en environnement, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M. Sébastien Dumas**, conseiller en développement économique, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M<sup>me</sup> Sophie Tremblay-Gratton**, architecte-paysagiste, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- **M<sup>me</sup> Eliana Vivero**, conseillère en urbanisme, Service de la gestion territoriale

### **Organisations participantes**

Les organismes œuvrant en conservation et protection des milieux naturels, les experts avec des connaissances particulières des sites étudiés et les experts citoyens ont été invités à participer à l'atelier d'échanges. Les organismes représentés :

- Amis du boisé des Châtel
- Canards Illimités Canada
- Capitale Nature
- Communauté métropolitaine de Québec
- Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge
- Conseil de quartier de l'Aéroport
- Conseil de quartier des Châtel
- Conservation de la nature Canada
- Englobe
- Environnement et Changement climatique Canada
- GKC Architectes (pour le groupe Immostar)
- Groupe Dallaire Inc.
- Immostar
- MEC Consultants
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- Rousseau Lefebvre

## Contexte de l'activité

En décembre 2023, la Ville de Québec annonçait qu'elle souhaitait aller de l'avant avec des aménagements conciliants pour les secteurs Chauveau et sud de l'aéroport afin de répondre aux besoins d'espaces industriels et d'innovation, tout en considérant la présence de milieux naturels d'intérêt en vue de protéger des corridors de biodiversité et de mise en valeur.

Le Plan régional des milieux humides et hydriques de l'Agglomération de Québec (PRMHH) cible d'ailleurs ces zones pour que le développement économique se fasse en conciliation avec la conservation des milieux naturels en place.

Pour y parvenir, la Ville propose d'élaborer des plans particuliers d'urbanisme (PPU).

Dans le cadre de la première phase des démarches de participation publique accompagnant l'élaboration des PPU, la Ville souhaitait solliciter des expertises ciblées dans le cadre d'un atelier participatif portant sur le volet des corridors de biodiversité et leur mise en valeur.

## Objectifs de la rencontre

- Présenter, valider et compléter le portrait environnemental des sites Chauveau et sud de l'aéroport;
- Identifier les enjeux particuliers et les éléments clés à considérer dans la planification de l'aménagement de ces espaces;
- Amorcer la réflexion sur les orientations concernant l'aménagement de ces espaces;
- Identifier des occasions de projets de conservation et d'acquisition.

## Résultat attendu

Parvenir à une compréhension commune des enjeux environnementaux liés aux sites ciblés par les démarches des plans particuliers d'urbanisme (PPU).

## Méthodologie

Alors que les participants ont été divisés en sous-groupes par territoire (3 pour Chauveau, 2 pour le sud de l'aéroport), différentes animations avaient été prévues afin de dynamiser les échanges et atteindre les objectifs fixés. À la suite de la rencontre, les participants ont également été invités à évaluer la rencontre et à partager des informations complémentaires.

Il est à noter que les participants avaient reçu un cahier de préparation contenant la description des animations prévues, les questions qui allaient être posées et des données sur les caractéristiques environnementales des sites 6 jours à l'avance afin de maximiser les retombées de la rencontre.

Les données brutes sont disponibles en annexe.

## **BLOC A - Corridors de biodiversité et espaces de conciliation**

### **Activité 1. Portraits environnementaux des sites**

10 h 10 à 11 h 15

Pour chaque site, une présentation préliminaire était réalisée sur le territoire d'étude et le bilan des caractéristiques connues du site :

1. Présentation générale du site, du milieu environnant et faits saillants;
2. Évolution de l'utilisation de l'espace;
3. Portrait des milieux naturels.

Outils de prise de notes

- Grille d'écoute active individuelle
- Canevas de réponse commun
- Prise de note manuscrite

Une période d'échanges a suivi la présentation qui a été animée par des professionnels de la Ville sur les questions suivantes :

1. Est-ce que le portrait vous apparaît complet? Manque-t-il des éléments qui devraient être documentés ou considérés?
2. Quels sont les caractéristiques ou les enjeux environnementaux à considérer pour la planification de l'aménagement du site?

### **Activité 2. Esquisse préliminaire de corridors de biodiversité**

11 h 15 à 12 h

À la lumière des présentations et échanges, les participants ont été invités à produire une **esquisse préliminaire pour identifier** :

- Les espaces de grande valeur écologique ou sociale
- Les corridors structurants pour la préservation de la biodiversité

Outils de prise de notes

- Carte géomatique grand format
- Papier calque et crayons
- Prise de note

Des échanges guidés ont également eu lieu portant sur les thématiques suivantes :

- Le niveau de conservation adapté à ces milieux
- La création potentielle de certains corridors structurants pour la mise en valeur du site, au bénéfice des citoyens

Les rapports d'inventaire étaient mis à disposition des participants.

### **Activité 3. Plénières**

13 h à 13 h 45

Les participants étaient invités à présenter les résultats de leurs travaux et évoquer des points de comparaison.

#### **Activité 4. Bonification de l'analyse préliminaire des corridors de biodiversité**

14 h à 15 h

Dans la dernière décennie, les secteurs Chauveau et sud de l'aéroport ont été étudiés dans des contextes variés afin d'y implanter différents types de développement. L'objectif était de répondre aux besoins liés à la croissance démographique soutenue, mais également, de contribuer à l'essor économique de la région. Aujourd'hui, les milieux naturels prennent une place prépondérante dans la planification de l'aménagement du territoire pour leur rôle écologique essentiel. Ainsi, ils occupent une place importante dans la réflexion entourant le développement de ces sites.

À la lumière des échanges et constats précédemment réalisés, les participants ont été invités à analyser une proposition préliminaire de corridors de biodiversité et de mise en valeur dans un premier temps et à concilier le devenir de certains espaces (plan à l'appui), dans un second temps.

Outils de prise de notes

- Post-it apposés sur la carte acétate
- Prise de note manuscrite

### **BLOC B - Occasions et moyens de conservation : vos idées!**

#### **Activité 5. À VOUS LA PAROLE!**

15 h à 16 h

La Ville souhaite se fixer des objectifs ambitieux de conservation pour les sites concernées. Les participants ont été conviés à présenter, en 3 minutes, un projet inspirant de conservation et de mise en valeur de milieux naturels pertinents au contexte des secteurs Chauveau et sud de l'aéroport.

Des échanges guidés ont suivi sur les questions suivantes :

- Quels sont les occasions ou les moyens pour réaliser une conservation pérenne des milieux ciblés?
- Comment peut-on y parvenir ensemble?

### **Bilan des activités : Synthèse des commentaires et questions**

#### **Activité 1. Portrait environnemental et social du sud de l'aéroport**

##### **Ce qui apparaît incomplet dans le portrait**

- *Les connaissances sur la faune :*
  - La présence du cerf de virginie et le potentiel de déplacement vers des secteurs à proximité;
  - La limite de l'analyse à 6 espèces parapluies ;
  - L'état des bassins des versants ;
  - Les cours d'eau;
  - L'état de santé du milieu forestier et des noyers cendrés;
  - Les oiseaux migrateurs (grands-pics).

- *Les usages particuliers :*
  - Les passages informels le long de la voie ferrée;
  - Les données sur l'appropriation citoyenne des sentiers existants.
  - Les paysages à proximité du collège de Champigny ont des percées visuelles en haut de l'aéroport.
- *Les connaissances sur la population :*
  - La qualité de l'eau;
  - La qualité de l'air ;
  - La densité et l'augmentation de la population.

**Les caractéristiques ou les enjeux environnementaux à considérer dans la planification et l'aménagement du site**

- *Transport et sécurité routière :*
  - Clarifier l'intention Ministère du transport du Québec concernant leur terrain et le développement de l'aéroport;
  - Projet de train à haute fréquence;
  - Transit automobile sur la rue Champigny;
  - Absence de traverses piétonnes sur le boulevard Wilfrid-Hamel;
  - Prévoir une légère intensité des activités récréatives pour réduire les enjeux de stationnement;
  - Stationnement étagé et/ou mutualisé;
  - Gestion du déneigement.
- *La faune :*
  - Mieux considérer l'âge des peuplements forestiers au nord du site;
  - Nidification;
  - Espèces menacées et vulnérables.
- *Les cours d'eau :*
  - La gestion de l'eau;
  - Les bassins de rétention.
- *Les milieux :*
  - Portrait plus spécifique des milieux humides d'intérêt au plan régional des milieux humides et hydriques;
  - Topographie et les zones de forte pente;
  - Paysages, prévoir des percées visuelles vers le sud.

- *Les corridors :*
  - Connectivité naturelle humaine vers l'extérieur du site (où la connectivité pourrait se faire);
  - Éviter la fragmentation des milieux naturels;
  - Cohérence avec les secteurs naturels et bâtis adjacents;
  - Positionnement des bassins stratégiques pour contribuer aux corridors et secteurs en conservation;
  - Protection du nord du golf pour potentiel d'aménagement de restauration, compensation et connectivité avec l'ensemble des secteurs protégés sur le site.
  
- *L'environnement :*
  - Qualité de l'eau;
  - Qualité de l'air;
  - Proximité avec les résidences causant la pollution visuelle, sonore et lumineuse;
  - Pourcentage d'aires vertes exigées dans les projets industriels insuffisantes. Il faut plutôt prévoir des milieux naturels ou de reboisement s'ils sont détruits lors des travaux.

## **Activité 2. Esquisse préliminaire de corridors de biodiversité**

---

### **Proposition 1 :**

- Les trois cours d'eau amènent une protection naturelle;
- Dans le secteur ouest, la superficie du milieu humide au-dessus du cours d'eau ouest est intéressante et significative;
- Se baser sur les trois corridors des cours d'eau en les connectant;
- Procéder à la restauration du nord du golf, car il y a de l'espace disponible. De plus, il y a des poches d'eau ont été aménagées. Ces dernières peuvent être utilisées pour des projets de restauration. Le golf représente un fort potentiel de restauration, de compensation et de connectivité avec le reste des secteurs protégés sur le site;
- Protéger la partie au nord du site en développant la partie sud. Prévoir une bande de protection avec les habitations au sud;
- Renforcer la protection sur le plateau nord;
- Développer le corridor au sud du site avec une bande de protection avec les résidences;
- Protéger la partie nord du golf pour un potentiel d'aménagement de restauration.

### **Proposition 2 :**

- Conserver au maximum les milieux humides;
- Construire une route qui passe au centre;
- Conserver entièrement le nord du site;
- Préserver les abords des cours d'eau (+ que la bande riveraine);
- Restaurer le nord du golf;
- Implanter une bande tampon verte au sud entre les habitations;

- Aménager un accès piéton en bordure du cours d'eau ouest avec connexion vers le centre communautaire;
- Connection récréative avec la rivière Cap-Rouge;
- Mettre en valeur de percées visuelles.

### **Activité 3. Plénières**

---

Les éléments suivants ont été exposés lors de la plénière :

- La présence des 3 cours d'eau et leurs bandes de protection doivent être protégés en priorité;
- Mettre en place des zones tampons entre le collège de Champigny, le quartier et le développement industriel pour réduire le bruit et la pollution causé par le transport;
- Dans le matériel présenté, certains éléments d'information sur le contexte environnant sont manquants, notamment en ce qui concerne la connectivité des milieux humides existants. Il sera important de considérer cette connectivité pour la pérennité des milieux;
- Nécessité d'avoir plus d'information et de documentation sur la qualité de l'air;
- Il serait intéressant de créer un pôle d'intérêt d'appropriation citoyenne au nord près du golf et un autre au cours d'eau situé à l'ouest avec connexion au centre communautaire Champigny.

### **Activité 4. Bonification de l'analyse préliminaire des corridors de biodiversité**

---

Le golf :

- Dans le scénario Ville, le nord du golf avec un potentiel de restauration n'est pas ciblé, mais semble intéressant;
- Au nord du golf, il est préférable de mieux le protéger et le restaurer.

Le transport et les enjeux de circulation :

- Dans l'ensemble du projet, une planification plus large du transport devrait être envisagée afin d'éviter l'augmentation de la circulation dans le secteur résidentiel de la route Jean-Gauvin;
- La rue Champigny Est sert de circulation de transit;
- L'aménagement de ponceaux pour traverser les rivières devra être fait selon les meilleures pratiques avec un passage faunique;
- Pour les transports actifs, il faut penser à une stratégie de localisation pour éviter les dédoublements d'infrastructure et pour assurer une connexion avec les aménagements de transport actif existants;
- Présence de certains groupes de cyclistes de plotons dans le rang Saint-Ange (cyclisme récréatif à proximité);



- Les distances séparatrices imposées par le projet de train à grande fréquence seront à considérer;
- Dans la bande tampon avec le chemin de fer, il faut prévoir des aménagements pour la mitigation des nuisances (au MTQ pour une bande tampon est d'un 30 mètres boisé) – bande tampon vs bande de conservation;
- Revoir les traverses sécurisées sur le boulevard Wilfrid Hamel pour assurer l'accessibilité du site – enjeu de perméabilité important avec le chemin de fer. Le passage à bétail existant pourrait présenter une opportunité de connectivité;
- Les îlots de chaleur devront être identifiés et considérés.

Propositions de Canards Illimité :

- a. Ancienne terre agricole convertie en milieu humide, le long du Chemin Saint-Charles à Terrebonne.
- b. Projet géré en collaboration entre la Ville et Canards Illimités grâce à un don écologique d'un promoteur. Les citoyens apprécient beaucoup le résultat, notamment les ornithologues.

Propositions du Conseil de bassin de la rivière Cap-Rouge :

- a. Bonifier l'expérience des sentiers de la rivière Cap-Rouge en mobilisant le ruisseau ouest du secteur de l'aéroport.
- b. Connexion du cours d'eau ouest aux sentiers de la rivière Cap-Rouge.

Propositions du Conseil de quartier de l'Aéroport :

- a. Connecter le site via le passage à bétail existant
- b. Accès au cours d'eau ouest et connexion au centre communautaire Champigny
- c. Sécurisation des traverses piétonnes et cyclistes sur le boulevard Wilfrid-Hamel

---

## Réalisation du rapport

### Date

Mai 2024

### Réalisé par :

M<sup>me</sup> Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications